

Conseil d'administration de Dalkeith
Réunion du 15 septembre 2022

Présents: M. Wright, Mme Dudych, Mme Sansalone, Mme Chabot-Dore, Mme Sollecito, Mme P. Vhalakis, Mme D'Angelo, Mme Marocco et Mme Racicot.

Absent avec regrets : Aucun

Ouverture de la réunion à 19 h 55 Les candidatures pour les postes suivants ont eu lieu sans vote nécessaire.

Présidente : Mme O. Dudych, présentée par A.J. Chabot-Dore, appuyée par M. Sollecito. Mme O. Dudych a accepté.

Vice-présidente : Mme C. Sansalone, avec l'aide de Mme M. Sollecito, appuyée par C. Racicot. Mme C. Sansalone a accepté.

Trésorière : Mme A.J. Chabot-Dore proposée par Mme C. Sansalone, appuyée par Mme M. Sollecito. Mme A.J. Chabot-Dore a accepté.

Secrétaire : Mme C. Racicot, proposée par Mme A.J. Chabot-Dore, appuyée par Mme C. Sansalone. Mme C. Racicot a accepté.

Nouvelles affaires :

1. BIRT le conseil d'administration de Dalkeith 2022-2023 approuve de laisser le personnel choisir une journée de déguisement pour les étudiants jusqu'à 2 par mois.
2. BIRT le 2022-2023 DGB accepter d'avoir un représentant de la communauté à bord.
3. BIRT le 2022-2023 DGB adopter les règles de conduite inter suivantes basées sur celles énoncées dans l'année scolaire 2010-2011 (procès-verbal du 21 octobre 2010) pour le conseil d'administration de Dalkeith. Avec un nouvel ajout cette année pour permettre la tenue de réunions virtuelles au lieu d'une réunion en personne.
4. **Résolutions envoyées par courriel:** -À la réception de la motion par courriel, les membres du conseil d'administration doivent répondre dans les 48 heures. Les réponses qui n'ont pas été reçues dans les 48 heures seront considérées comme des abstentions. Il faut recevoir suffisamment de réponses avec le temps imparti pour atteindre le quorum établi par le Conseil d'administration 2022-23. Si la motion est adoptée, elle entrera en vigueur 48 heures après sa sortie. La motion sera lue dans le procès-verbal de la prochaine réunion du Conseil d'administration.
5. **Fréquence et durée:** - Le conseil d'administration de Dalkeith 2022-23 doit réserver régulièrement entre 19h et 21h le troisième jeudi de chaque mois (sauf si d'autres dates sont nécessaires). À 21 heures, une motion devrait être déposée pour recommander une prolongation de 15 minutes. Jusqu'à deux prolongations peuvent être demandées. À la fin

des deux prorogations, toutes les motions seront déposées et une autre réunion sera convoquée.

6. **Réunions virtuelles** : Les réunions peuvent se tenir virtuellement au lieu d'une réunion en personne.
7. BIRT que le conseil d'administration de Dalkeith 2022-2023 approuve la garderie dépliant 750,00 \$ par commande pour des collations. Présentée par C. Racicot, appuyée par A.J. Chabot-Dore. Tous en faveur.

La prochaine réunion aura lieu le 20 octobre 2022.

Interruption : La séance est levée à 20 h 20. Présenté par C. Racicot, appuyé par G. Marocco. Tous en faveur.

M. J. Wright, Directeur principal

Mme O. Dudych, Présidente